



Le Groupe VALECO



- ✓ Une **structure 100% française** appartenant à :
 - la famille GAY à 70%
 - la Caisse des Dépôts et Consignation, entrée au capital en novembre 2008, à 30%
- ✓ Un producteur d'électricité renouvelable depuis 20 ans
- ✓ Un partenaire présent à vos côtés jusqu'au démantèlement des installations
- ✓ 110 MW éoliens en exploitation
- ✓ 350 MW de projets éoliens en développement
- ✓ 15 MW de centrales solaires en exploitation réparties au sol et en toiture dont la première centrale au sol en France (Lunel (34) en 2008)



Vous souhaitez des informations complémentaires sur le projet éolien des saules, contactez-nous :

Benjamin COMPAGNON

Chef de projets

06 95 00 40 56

benjamincompagnon@groupevaleco.com

Suivez l'évolution du projet sur le blog dédié au parc éolien de Thennes :

http://blog.groupevaleco.com/categories.php?blog=projet_eolien_thennes&cat=2



100% RECYCLABLE

Ce document a été imprimé à partir de papier recyclé



Historique du projet

En avril 2005, ALSTOM présente les esquisses du projet éolien en conseil municipal. Respectivement en juillet 2007 et novembre 2008, les élus de Moreuil et de Thennes ont délibéré favorablement au projet sur leur territoire. Suite à la modification du projet par les services préfectoraux et l'acceptation du permis de construire sur Moreuil, VALECO est devenu l'interlocuteur principal. VALECO travaille donc sur le site de Thennes de façon à élaborer un projet dans la continuité du projet de Moreuil, en priorisant la cohérence sur les plans paysager, environnemental et humain.

Concertation avec le public

L'équipe en charge du projet sera présente à la mairie de Thennes le mercredi 24 Janvier 2018 de 9h30 à 12h. Nous pourrons ainsi répondre aux interrogations et aux sollicitations de toutes les personnes concernées de près ou de loin par ce projet.

A l'occasion de notre passage dans la mairie de Thennes, nous fournirons à cette dernière les documents que tous pourront venir consulter aux horaires d'ouverture de la mairie la semaine suivante. Ces documents sont le résultat du travail des différents bureaux d'études avec lesquels nous avons travaillé sur le projet de Thennes.

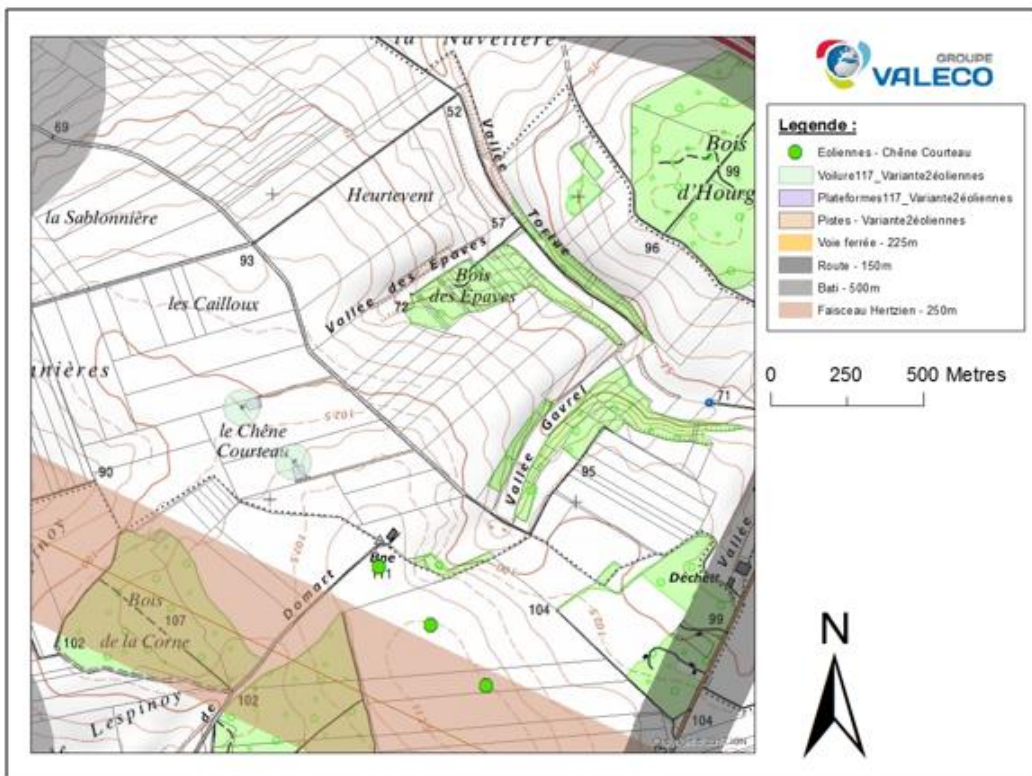
Seront disponibles pour consultation :

- L'étude paysagère : elle comprend des photomontages (comme celui que vous avez vu à la page précédente), des prises de vue détaillées, les emplacements d'où ont été prises les photographies.
- L'étude acoustique : elle retranscrit les intensités sonores relevées à plusieurs endroits à l'aide de sonomètres, et détaille les modifications prévisionnelles qu'auront les éoliennes sur ces niveaux sonores.
- L'étude des milieux naturels : cette étude a pour but de faire un inventaire des espèces animales et végétales vivant dans une large zone comprenant le site et alentours, et de renseigner les cycles de ces espèces (période de reproduction, de nidification, de migration, etc.).



Localisation des implantations

Dans le cadre du projet éolien de Thennes, nous avons élaboré une implantation d'éoliennes en cohérence avec le projet historique et les différents aspects de l'environnement du projet. Nous avons bien sûr pris en compte l'environnement humain, en éloignant autant que faire se peut les éoliennes des habitations afin de limiter l'impact acoustique des éoliennes. Nous avons également prêté attention aux milieux naturels, ainsi qu'à l'intégration paysagère du parc, de façon à maîtriser les conséquences de l'installation des éoliennes sur ces aspects.



Afin de proposer la meilleure intégration paysagère possible dans nos projets, nous confions à des bureaux d'études indépendants le soin de réaliser des photomontages pour avoir un rendu visuel réaliste de l'impact paysager du projet. Pour le projet de Thennes, nous avons fait appel à l'Atelier des Paysages. Voici l'un des photomontages qui a été réalisé :



Ce photomontage présente la prise de vue depuis Villiers aux erables, sur la route D23. Elle a été créée à partir d'une photo du paysage initial, sur lesquelles ont été rajoutées des éoliennes à l'aide d'un logiciel spécialisé pour donner un rendu plausible de ce que sera le visuel du site une fois les éoliennes construites. D'autres photomontages seront visibles lors des consultations publiques de dossier en mairies.

Cette intégration paysagère est cohérente et en continu du projet initial avec le parc éolien de Chêne courteau, ainsi que les parcs alentours. L'implantation choisie est également le résultat de compromis sur d'autres critères :

- **L'habitat** et le respect de distances suffisantes par rapport aux habitations.
- **La biodiversité** et le choix d'une implantation en dehors des zones à enjeux forts sur le milieu naturel.
- **Le vent** et le choix d'une implantation d'axe Nord-Ouest Sud-Est.

